



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

universités

Question au Gouvernement n° 3453

Texte de la question

CAMPUS D'EXCELLENCE DANS LE CADRE DU GRAND EMPRUNT

Mme la présidente. La parole est à M. Jean-Philippe Maurer, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Jean-Philippe Maurer. Monsieur le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, les universités de Strasbourg et de Bordeaux ainsi que le pôle Paris sciences et lettres sont les trois premiers pôles initiative d'excellence universitaires et de recherche retenus au titre du grand emprunt pour être dotés de moyens importants visant à leur donner un rayonnement mondial. Tels sont les résultats concrets du grand emprunt, synonyme de notre volontarisme politique au plus fort de la crise mondiale.

Je me félicite et je vous félicite de cette excellente nouvelle pour ces trois pôles universitaires français, et notamment pour la ville de Strasbourg. Cette décision lui confèrera le statut de grande capitale universitaire, reconnue à travers le monde. Ainsi, le campus universitaire de Strasbourg, avec plus de 42 000 étudiants, devrait bénéficier d'un capital de 930 millions d'euros pour réaliser ce projet de grande envergure, en partenariat avec le CNRS et l'INSERM. Ce capital va permettre à l'université de Strasbourg de renforcer considérablement son attractivité internationale auprès des chercheurs et des étudiants et de s'affirmer comme un acteur majeur de la coopération franco-allemande.

Avec le Parlement européen, la Cour européenne des droits de l'homme, le TGV Est européen, ce grand projet universitaire de renommée mondiale va aussi permettre de conforter Strasbourg comme capitale européenne. Ce projet d'envergure va également générer un développement économique exceptionnel et renforcer ainsi l'attractivité économique de notre territoire.

Ces trois premiers pôles d'excellence sont l'avant-garde des pôles pluridisciplinaires universitaires de rang mondial que nous allons faire émerger. Monsieur le ministre, je souhaite que vous nous présentiez les perspectives de ces pôles d'excellence universitaires qui vont faire de la France un territoire d'avenir pour notre jeunesse et nous placer à l'avant-garde de l'innovation et de la recherche. *(Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes UMP et NC.)*

Mme la présidente. La parole est à M. Laurent Wauquiez, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche.

M. Laurent Wauquiez, *ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche*. Monsieur Philippe Maurer, jamais un gouvernement n'a autant investi dans la recherche et dans l'enseignement supérieur. *(Protestations sur les bancs du groupe SRC.)* Ce choix a été porté par le Président de la République et le Premier ministre, et vous me permettrez de rendre hommage à Valérie Pécresse qui, avec l'énergie et la détermination qu'on lui connaît, a porté cette politique pendant quatre ans. *(Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.)* C'est un honneur de lui succéder.

Après le plan Campus, après les laboratoires d'excellence, après l'équipement de nos laboratoires universitaires, la décision a été prise de soutenir des pôles d'excellence. L'objectif est simple : nous voulons doter notre pays de pôles d'excellence capables d'être en compétition avec Princeton, Harvard, ou les meilleures universités chinoises.

Ce plan a été doté de 7,7 milliards d'euros dans le cadre des dépenses d'avenir. Les noms de trois lauréats ont été annoncés hier : l'université de Strasbourg, Paris sciences et lettres, le pôle de recherche et d'enseignement

supérieur de Bordeaux. Ces trois pôles universitaires ont bénéficié des réformes que nous avons initiées : ils se sont transformés et ils ont totalement revu leurs conditions de fonctionnement. Prenons l'exemple de Strasbourg : nous y soutiendrons le laboratoire de biologie moléculaire qui mène des recherches sur des nouveaux médicaments que le corps humain absorbera plus facilement. Nous allons travailler sur la réfection du campus universitaire afin d'améliorer les conditions dans lesquels les étudiants suivent leur cursus. Nous allons aussi travailler sur la mise en place d'un pôle européen, en partenariat avec Karlsruhe et Fribourg, qui permettra de hisser la France au premier rang européen et mondial. Nous appliquons dans tous les cas la même méthode qui vise à améliorer la situation de nos étudiants en même temps que celle de la recherche. En la matière, la France est au premier rang mondial mais elle doit conserver cette place malgré la concurrence actuelle. Cette méthode permet aussi de travailler avec l'entreprise. Cette majorité soutient la France des étudiants ; cette majorité soutient la France qui innove et qui crée. Laissons les corporatismes et l'immobilisme à d'autres ! *(Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.)*

Données clés

Auteur : [M. Jean-Philippe Maurer](#)

Circonscription : Bas-Rhin (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3453

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 juillet 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 6 juillet 2011